



AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
Séance spéciale

Tel que stipulé à l'article numéro 956 du Code municipal, avis public est donné de ce qui suit :

Qu'une séance spéciale du Conseil se tiendra **lundi le 19 janvier 2026 à 19 h par visioconférence.**

Lien pour rejoindre la réunion : [Rejoignez la réunion maintenant](#)

Numéro de réunion : 291 352 006 655 89

Code secret : tE9R5yB3

QUE les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront uniquement sur le Règlement 277-26-001.

LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Règlement 277-26-001 relativement à la taxation et à la tarification 2026;
4. Période de questions portant strictement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

Ce 15^e jour de janvier de l'année 2026.

Nathalie Cliche

Nathalie Cliche, greffière-trésorière